

Accueil de loisirs d'Arvillers

du 14 au 24 avril 2020

Jeux
picard

Jeux
grandeur
nature

Héros de
Bandes dessinées

Kiddy Teuf

Renseignements et inscriptions auprès de Béatrice
à l'accueil périscolaire avant le : 30 mars 2020;

(passé cette date, l'inscription ne sera validée qu'après vérification des places disponibles)

perisco.arvillers@gmail.com tel: 03.22.37.05.23

A partir de 3 ans

De 7h30 à 18h

Service cantine et péricentre



Accueil de loisirs d'Arvillers

du 14 au 24 avril 2020

Jeux
picard

Jeux
grandeur
nature

Héros de
Bandes dessinées

Kiddy Teuf

Renseignements et inscriptions auprès de Béatrice
à l'accueil périscolaire avant le : 30 mars 2020;

(passé cette date, l'inscription ne sera validée qu'après vérification des places disponibles)

perisco.arvillers@gmail.com tel: 03.22.37.05.23

A partir de 3 ans

De 7h30 à 18h

Service cantine et péricentre



Pour la facturation, nous fonctionnerons avec une tarification en fonction du quotient familial. (QF). Le quotient familial est un chiffre qui correspond à votre situation familiale.

Il vous est donné par votre caisse d'allocations CAF ou MSA.

Nous prenons la Carte loisirs Caf et les chèques Vacances MSA. Les aides seront directement déduites des factures. Nous acceptons le règlement par CESU; Chèques Vacances; liquide chèque; virement .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle

Déduction de 3€/ jour et par enfant pour les porteurs de la carte loisirs

	QF < 600	600<QF< 1000	1000< QF
½ journée	3.00€	3.50€	4.00e
journée	6.00€	7.00€	8.00€
Semaine	26.00€	30.00€	34.00€
Cantine	4.00€	4.00€	4.00€
Adhésion*	22.00€	22.00€	22.00€



Documents à fournir lors de l'inscription :

-Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA

-Fiche d'inscription vacances de printemps totalement renseignée

- Dossier d'inscription général totalement renseigné

- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)

-Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)

*L'adhésion est une adhésion par famille et par an. Si vous êtes déjà adhérent d'une association Familles Rurales en 2020 vous n'avez pas à reprendre une adhésion.

Pour la facturation, nous fonctionnerons avec une tarification en fonction du quotient familial. (QF). Le quotient familial est un chiffre qui correspond à votre situation familiale.

Il vous est donné par votre caisse d'allocations CAF ou MSA.

Nous prenons la Carte loisirs Caf et les chèques Vacances MSA. Les aides seront directement déduites des factures. Nous acceptons le règlement par CESU; Chèques Vacances; liquide chèque; virement .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle

Déduction de 3€/ jour et par enfant pour les porteurs de la carte loisirs

	QF < 600	600<QF< 1000	1000< QF
½ journée	3.00€	3.50€	4.00e
journée	6.00€	7.00€	8.00€
Semaine	26.00€	30.00€	34.00€
Cantine	4.00€	4.00€	4.00€
Adhésion*	22.00€	22.00€	22.00€



Documents à fournir lors de l'inscription :

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Fiche d'inscription vacances de printemps totalement renseignée
- Dossier d'inscription général totalement renseigné
- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l' inscription à l'année 2019/2020)

*L'adhésion est une adhésion par famille et par an. Si vous êtes déjà adhérent d'une association Familles Rurales en 2020 vous n'avez pas à reprendre une adhésion.